

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE
& DU PAYS DE SILLÉ

JANVIER
2025

4CPS magazine

n° 11

**Le 3 mars, la 4CPS fait
évoluer la collecte
des déchets** ●

À L'INTÉRIEUR
Calendrier des
distributions des
sacs marqués.



Bernay-Neuvy-en-Champagne • Conlie • Crissé • Cures • Degré • Domfront-en-Champagne • La Chapelle-Saint-Fray • La Quinte
Lavardin • Le Grez • Mézières-sous-Lavardin • Mont-Saint-Jean • Neuvillalais • Neuville-en-Charnie • Parennes • Pezé-le-Robert • Rouessé-
Vassé Rouez • Ruillé-en-Champagne • Sainte-Sabine-sur-Longève • Saint-Rémy-de-Sillé • Saint-Symphorien • Sillé-le-Guillaume • Tennie



www.4cps.fr

édito

Valérie RADOU
Présidente de la 4CPS
Adjointe au Maire de Conlie
Conseillère régionale



Des vœux pour un Territoire en Mouvement

Alors que nous abordons une nouvelle année marquée par des défis économiques et politiques sans précédent, il est essentiel de prendre de la hauteur et de poursuivre nos actions en plaçant les habitants au cœur de nos préoccupations. Dans ce cadre, nous nous engageons en faveur de la santé et de la préservation de notre cadre de vie.

La santé au cœur de toutes nos actions

En 2025, la communauté de communes signera, avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), un Contrat Local de Santé. Cet outil transversal vise à agir en faveur de la santé en axant nos efforts sur la prévention, l'environnement et l'attractivité en santé de notre territoire. À travers ce contrat, nous recherchons à intégrer la santé dans toutes nos politiques publiques.

Un territoire actif et accessible

Pour préserver la santé des habitants, nous investissons dans un Schéma Directeur des Modes Actifs (SDMA), qui encourage les mobilités douces telles que le vélo ou la marche à pied. Ce plan inclut également :

- > La promotion de l'autopartage via Mouv'N go et du covoiturage.
- > Le renforcement des arrêts de train dans les gares de Sillé, Conlie et Domfront pour une meilleure accessibilité aux transports en commun ;

Nous travaillons l'attractivité de notre territoire avec l'urbanisme favorable à la Santé. Nous adhérons au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Mans, où la santé est un axe structurant. Par exemple nous réfléchissons au réaménagement de la zone d'activités de Sillé-le-Guillaume pour pouvoir y aménager, à termes, des voies douces et y installer des services favorables au bien-être des salariés. Ces projets visent à créer un territoire attractif, créateur d'emplois et agréable à vivre, tout en conciliant dynamisme économique et préservation de l'environnement.

Encourager l'activité physique pour tous

Convaincus des bienfaits du sport pour la santé physique et mentale, nous intensifions nos efforts pour :

- > Mettre à disposition une carte des randonnées ;
- > Publier un guide des sports accessible à toutes les générations ;
- > Soutenir l'activité physique adaptée pour les personnes les plus éloignées du sport et les pratiques inclusives pour nos associations sportives du territoire, qui pourront ainsi devenir des clubs adaptés.

Enfin, bien que la gestion des EHPAD ne relève pas de notre compétence directe, nous collaborons activement avec les acteurs locaux pour trouver des solutions adaptées aux besoins de nos aînés. L'objectif est de garantir un accueil de proximité pour nos aînés tout en préservant les emplois et la vitalité économique du territoire.

À l'aube de cette nouvelle année, au nom des élus et du personnel de la 4CPS, je tiens à vous adresser mes vœux les plus sincères. Que 2025 soit pour vous et vos familles une année remplie de joie, de réussite, de santé et de bonheur.

Ensemble, en 2025, continuons à construire un territoire solidaire et innovant, où la santé et l'environnement sont au cœur de toutes nos actions.

Bonne et heureuse année 2025

> Directrice de publication : Valérie Radou > Coordination : Vincent Hulot > Rédaction : MC'Comm > Crédit photos : MC'Comm et 4CPS, sauf mention contraire > Photo, Madame la Présidente : CAUE de la Sarthe - David Piollé > Création et réalisation : Service communication de la 4CPS - Stéphane Lefeuvre > Impression : Imprimerie Auffret-Plessix > Imprimé à 9 500 exemplaires.



SOMMAIRE

Administration générale 02

édito : Valérie Radou, Présidente de la 4CPS,
Contrat Local de Santé : agir ensemble pour la santé.

Aménagement & Mobilités 04

Un territoire engagé en faveur de la mobilité durable,
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : de nouvelles avancées, malgré un cadre contraint.

Économie & Emploi 08

L'extension de la zone des 4C est en cours,
Près de 4 hectares commercialisés à Sillé,
Deux porteurs de projets soutenus avec Initiative Sarthe,
Les ateliers de la Cravate solidaire sont renouvelés,
Le bus de l'entrepreneuriat soutient les projets d'entreprise sur le terrain,
4 Ateliers délocalisés France Travail en 2025,
Forum Métiers et Formations : près d'un millier de jeunes explorent leur avenir professionnel,
Une nouvelle permanence France Services à Ruillé-en-Champagne.

Environnement 12

Assainissement collectif : l'étude s'achève,
La communauté de communes engage l'étude hydraulique de Mézières-sous-Lavardin,
La plateforme de bois déchiqueté renforce ses services,
Gestion des déchets : un service renforcé pour les foyers,
Implantation de composteurs collectifs,
Offrez une seconde vie à vos textiles !

Communication & Technologies 16

Le guide des sports séduit les publics.

Culture & Sport 17

Un écran d'affichage au gymnase,
Maison de la Musique : un record d'inscriptions !
De nouveaux locaux à Domfront,
La Maison de la Musique conforte l'orchestre Scarron,
Interventions musicales en milieu scolaire : démocratiser la pratique de la musique,
Portrait de Mirabelle Debon.

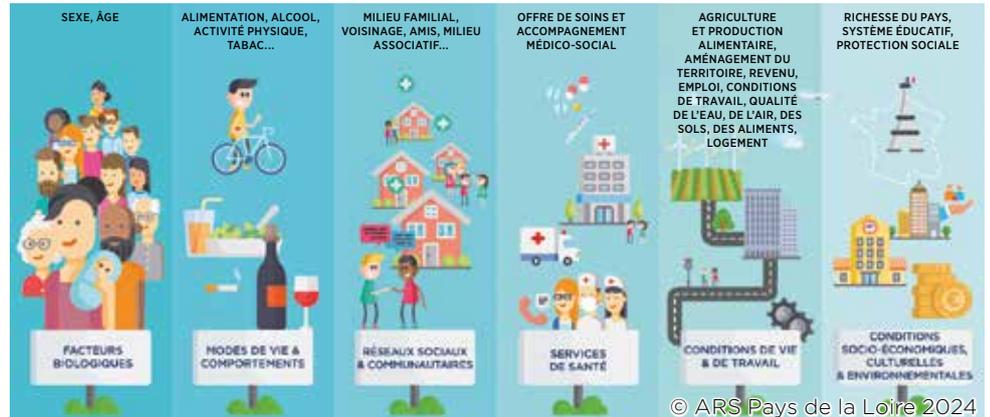
Tourisme & Patrimoine 20

Saison touristique : des visites et des expositions appréciées,
Une carte intercommunale pour tous les amateurs de randonnées,
Une formation gratuite pour les professionnels locaux du tourisme.

Actions sociales 23

Sécurité routière et mobilité douce,
LAEP : un espace gratuit au service du développement de l'enfant et de la parentalité,
Des ateliers plein de PEP'S pour les parents et les enfants,
Accompagner la professionnalisation des assistantes maternelles
Tennie a accueilli la Journée Bien-être en Famille,
Le multi-accueil à Conlie se développe,
Premier stage d'initiation au baby-sitting.

Contrat Local de Santé Agir ensemble pour la santé



© ARS Pays de la Loire 2024

La 4CPS a choisi cette année de s'engager dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé.

« Construire un contrat local de santé est un choix politique », affirme Patrice Guyomard, vice-président en charge de l'aménagement du territoire ». La 4CPS a pris cet engagement et saisi l'opportunité de mieux connaître l'état de santé sur le territoire, l'environnement local qui peut contribuer favorablement ou défavorablement pour concevoir, de manière concertée, des actions en faveur de la santé.

Agir en faveur de la santé c'est pouvoir intervenir à tous les stades de la vie, en agissant sur des déterminants pluriels. En effet, 80% de l'état de santé des individus dépend de leurs conditions de vie, de l'environnement dans lequel ils évoluent. Les politiques publiques que nous menons peuvent avoir des effets importants sur la santé, qu'il s'agisse d'accès aux services, de mobilité, d'éducation, d'actions sociales ou encore d'aménagement.

Au-delà d'un engagement, le CLS incarne un pont entre la politique de santé publique dont l'Etat à la compétence et les besoins, priorités et leviers que peuvent mobiliser les collectivités locales.

Comme le résume Léa Potin, qui a été engagée par la 4CPS pour coordonner l'élaboration et l'animation de ce CLS « plusieurs sujets peuvent être abordés par exemple autour des compétences psychosociales, du sport santé, de la santé mentale, de l'information en santé et de l'accès aux services ».

Un diagnostic partagé avec les acteurs locaux et les citoyens.

Il existe de nombreuses initiatives et projets menés sur le territoire contribuant à offrir des conditions favorables à la santé. Au sein de ce maillage d'acteurs la communauté de communes souhaite pouvoir valoriser, soutenir et se mobiliser pour contribuer pleinement à ce mouvement pour la santé.

Dans ce but, Léa Potin va rencontrer les élus des communes, ainsi que de nombreux acteurs locaux qui agissent pour la santé, pour collecter un maximum de données en matière d'état de santé, d'offre de services, de prévention, d'évolution démographique...etc.

« Ma mission est d'observer les dynamiques, de comprendre, de valoriser l'existant, de mesurer et de faire remonter les besoins », explique Léa Potin.

A partir des conclusions de cet état des lieux, les élus, avec le soutien de la coordinatrice santé, vont pouvoir prioriser leurs ambitions et rédiger le plan d'actions du futur contrat, en concertation avec les acteurs locaux.

La signature officielle du document, avec l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, est prévue pour l'été 2025.

Un territoire engagé en faveur de la mobilité durable



Après avoir innové en publiant un premier guide des mobilités en 2023, la communauté de communes 4CPS a renforcé son engagement en faveur de la mobilité durable en approuvant, le 15 juillet 2024, un schéma directeur des modes actifs. Ce document ambitieux constitue à la fois une feuille de route stratégique pour l'avenir et un plan d'actions concrètes, permettant aux élus de favoriser des déplacements doux, sécurisés et pratiques pour tous les habitants du territoire.

« Ce schéma, dont l'élaboration a été financée à 50 % par le Conseil départemental et à 30 % par le Fonds Vert de l'État, nous permet de développer les mobilités actives en déployant des actions adaptées aux piétons et aux cyclistes, ainsi qu'en favorisant l'aménagement, par les collectivités, d'infrastructures adaptées, affirme Valérie Radou, présidente de la 4CPS. Nous lançons, par exemple, des formations destinées à aider les plus jeunes à rouler prudemment à vélo et à maîtriser les règles de conduite. Une première expérience menée avec les Accueils de Loisirs Sans Hébergement a d'ailleurs rencontré un vif succès. »

Plus globalement, l'action de la communauté de communes vise à explorer toutes les solutions et innovations susceptibles d'encourager les usagers, des plus jeunes aux plus anciens, à privilégier la marche, les deux-roues non motorisés, les transports en commun, l'autopartage et le covoiturage.

« Dans ce cadre, nous réaffirmons notre engagement auprès des acteurs institutionnels avec lesquels nous travaillons et défendons, sans relâche, les intérêts du territoire et de ses habitants. Par exemple, nous sommes intervenus lors de l'élaboration départemental des modes actifs pour défendre les principes figurant dans notre schéma intercommunal, comme le jalonnement », ajoute Patrice Guyomard, vice-président en charge de l'aménagement du territoire.

Faire cohabiter cyclistes et automobilistes

C'est pourquoi les élus de la communauté de communes ont activement participé à l'élaboration du schéma directeur départemental, notamment en soutenant l'intégration des solutions telles que le jalonnement par une signalétique verticale et horizontale, indispensable à la sécurisation des usagers.

« Dans cette optique, nous privilégions les voies partagées, qui permettent aux cyclistes et aux automobilistes de cohabiter. Ce système nécessite moins de travaux et reste plus économique que l'aménagement d'une voie cyclable, tout en garantissant un niveau de sécurité satisfaisant, comme nous avons pu le constater lors de notre visite à Nord-sur-Erdre, en Loire-Atlantique », explique Patrice Guyomard, qui souhaite sensibiliser les citoyens à cette solution.



► Une signalétique pour sécuriser la cohabitation entre cyclistes et automobilistes



▶ 4 stations Mouv'N Go seront opérationnelles sur le territoire en 2025

Développer l'autopartage et le covoiturage

Dans cette même dynamique, la communauté de communes coopère étroitement avec le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe, dont elle fait partie. L'objectif : déployer des projets à l'échelle d'une grande partie du département, qui inclut notre territoire communautaire.

« Ensemble, nous avons travaillé dès le début du mandat sur un diagnostic mobilité. Puis, en 2023, nous avons mis en place le versement mobilité, qui nous donne les moyens de soutenir des initiatives concrètes comme l'autopartage, le covoiturage et illygo », rappelle Valérie Radou. En 2025, cinq véhicules électriques Mouv'N Go seront ainsi mis à disposition des habitants à Conlie (deux véhicules), Neuwillalais, Rouessé-Vassé et Rouez. Ces voitures pourront être louées pour quelques heures à un tarif modique, via une plateforme dédiée. Ce dispositif offre la possibilité de se déplacer aux habitants qui ne disposent pas de véhicules, tout en contribuant à limiter l'émission de gaz à effet de serre.



En complément, le pôle métropolitain, dont la communauté de communes est membre, mène des actions sur notre territoire de sensibilisation dans les entreprises pour promouvoir le covoiturage, un mode de déplacement écologique et solidaire qui réduit l'empreinte carbone. Cette initiative s'accompagne de l'aménagement de dix aires de covoiturage en collaboration avec plusieurs communes du territoire.

Des navettes à Sillé-le-Guillaume dès 2025



« Dès ce début 2025, grâce au versement mobilité, le Pôle métropolitain, auquel adhère la communauté de communes, ouvre une ligne Illygo à Sillé-le-Guillaume. Des navettes vont ainsi assurer la liaison entre la gare, Saint-Rémy-de-Sillé et la zone d'activités silléenne afin d'encourager les salariés à privilégier les transports collectifs et à recourir le moins possible à la voiture individuelle pour se rendre à leur travail », poursuit Patrice Guyomard.

Les horaires des navettes sont en correspondance avec ceux des trains. Du lundi au vendredi (hors jours fériés), quatre circuits sont proposés le matin entre 6h50 et 9h10 et quatre autres sont programmés entre 16h et 19h. La capacité du véhicule est de 30 places.

Dans un second temps, à l'été, des navettes seront également mises en place pour relier la gare de Sillé à Sillé-Plage, afin de dynamiser le développement touristique.

- > Ticket unitaire : 1€
- > Carnet de 10 tickets : 8€
- > Abonnements possibles : "Pass Actif", TUTTI, Aléop TER



▶ Itinéraire de la toute prochaine ligne Illygo



Pour visualiser le déploiement des nouvelles mobilités sur le territoire, consultez la carte interactive disponible sur le site de la 4CPS.

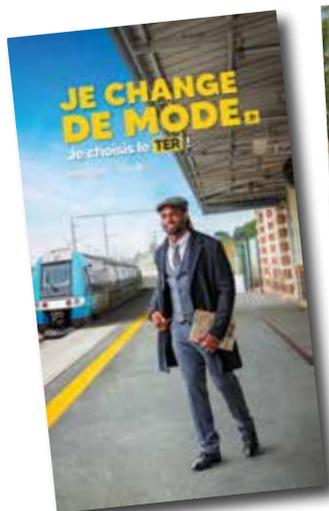


Augmentation des cadencements de trains

Ayant pour atout majeur d'être traversée par plusieurs gares, la communauté de communes a aussi collaboré avec la Région des Pays de la Loire pour augmenter les cadencements des trains. « *Nous avons été présents tout au long des discussions, afin que les décisions répondent aux besoins des habitants et renforcent l'attractivité du territoire de la 4CPS* », précise Patrice Guyomard. D'ici à 2030, le nombre d'arrêts en gare augmentera progressivement : 46 arrêts quotidiens à Sillé-le-Guillaume et Conlie, et 30 à Domfront-en-Champagne. « *C'est une avancée capitale qui améliorera concrètement le service* », ajoute Valérie Radou.

Dans cette continuité, la Région travaille sur un projet pour faciliter le déplacement des habitants des zones rurales souvent éloignées des transports en commun, jusqu'aux points d'arrêts. Ce projet n'est qu'une étude mais montre la volonté commune de faciliter la mobilité dans les territoires ruraux.

Toutes ces initiatives, concrètes, durables, innovantes et accessibles, participent à la construction d'un territoire où la mobilité est plus verte, plus solidaire et au service de tous.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : De nouvelles avancées, malgré un cadre contraint



Achèvement de l'étude bocagère et du schéma des modes actifs

Au cours de l'année 2024, la communauté de communes a finalisé l'étude bocagère engagée en 2023. « La procédure a été menée en étroite concertation avec la population et la profession agricole. Elle a permis d'identifier les principaux éléments qui composent notre bocage, leurs forces et leurs faiblesses, afin de définir les enjeux et les moyens de sa préservation, affirme Patrice Guyomard, vice-président en charge de l'aménagement du territoire. Cette étude a abouti à la rédaction d'une charte d'entretien du bocage, qui sera annexée au PLUi et doit permettre de travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire pour préserver notre patrimoine bocager. »

Nous avons également achevé le schéma des modes actifs de la 4CPS, dont certains éléments seront intégrés au PLUi, car celui-ci inclut des outils permettant de mettre en œuvre plus facilement certains aménagements (emplacements réservés notamment).

Rédaction des autres documents du PLUi

En parallèle, les orientations d'aménagement et de programmation, le projet d'aménagement et de développement durable sont en cours de finalisation et devraient être prochainement présentés au public. Le règlement graphique et écrit est en cours de rédaction.

« Cependant, leur élaboration est contrainte par un cadre législatif et réglementaire, particulièrement strict, poursuit Patrice Guyomard, rappelant que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document de planification dans lequel il n'est pas possible d'inscrire tous les projets souhaités. Ceux-ci devront répondre aux besoins réels du territoire, en matière de logements, d'économie, de services, de préservation des ressources agricoles, naturelles et forestières. Le principe de sobriété, qui s'applique à l'ensemble des thèmes évoqués, impose aux élus de revoir à la baisse les projets qu'ils avaient envisagés initialement ».

De plus, le PLUi doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Mans, également en révision, par exemple sur les obligations en matière de densité de logements dans les bourgs principaux. « Nous suivons donc avec attention la révision du SCOT et prenons en compte les éléments importants du futur SCOT dans le PLUi ».

Le projet est bien avancé et l'objectif des élus reste d'approuver le PLUi avant la fin du mandat. « Nous devrions y parvenir, à la condition qu'il n'y ait pas de bouleversement dans les règles applicables, ce qui pourrait se produire compte tenu du contexte politique et législatif particulièrement instable », conclut Patrice Guyomard.

Donnez

vos

avis

Tout ce travail est consultable sur le site internet dédié (plui.4cps.fr), ainsi que dans des classeurs mis à disposition dans le hall du Pôle intercommunal, 4 rue de Gaucher à Conlie. Chacun peut ainsi s'informer et consigner ses observations par l'intermédiaire de ces outils de communication.

L'extension de la zone des 4C est en cours



Accueillir de nouvelles entreprises pour favoriser la création d'emplois et soutenir la croissance du territoire est une priorité des élus de la communauté de communes. C'est pourquoi ils ont engagé l'extension des deux zones communautaires. « Ces investissements ambitieux et stratégiques doivent nous donner les moyens d'être toujours en capacité de répondre positivement aux porteurs de projets extérieurs au territoire et de conserver sur notre périmètre les entreprises locales qui souhaitent se développer », affirme Alain Horpin, vice-président en charge du développement économique.

Les travaux d'extension de la zone communautaire d'activités économiques des 4C, à Conlie, ont démarré cet automne et doivent s'achever au printemps.

Cet investissement permettra à la communauté de communes de répondre aux besoins des entrepreneurs, en leur proposant deux hectares de terrains viabilisés, au cœur d'un site offrant une bonne visibilité, en proximité de l'axe routier Le Mans / Sillé-le-Guillaume. Les travaux incluent l'aménagement de placettes de retournement pour les véhicules lourds.

« Nous découpons les parcelles selon les besoins

des acquéreurs potentiels, artisans, industriels, voire commençants. Le prix de vente est fixé à 20€ HT le m² », précise Alain Horpin. Celui-ci ajoute que deux entreprises ont déjà fait part de leur intérêt pour l'acquisition de 6 500 m² pour l'une et 3 500 m² pour l'autre.

Financements

Le montant des travaux est de 440 000€ HT. La communauté de communes bénéficie du soutien de l'État (106 489 € via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et du Conseil départemental (139 676 € via le plan d'investissement durable).

Près de 4 hectares commercialisés à Sillé-le-Guillaume

La communauté de communes est en capacité d'agrandir, sur une surface de 3,9 hectares, la zone communautaire d'activités économiques de Sillé-le-Guillaume, le long de l'axe routier Sillé-le-Guillaume / Evron. « Nous avons obtenu le permis d'aménager en juillet 2024 et sommes en capacité d'engager des travaux dès lors que nous aurons vendu le site. », précise Alain Horpin. Notre volonté est de vendre ce terrain, de préférence d'un seul tenant, à une entreprise qui n'est pas encore implantée sur le territoire, avec pour premier objectif de créer des emplois.

À VENDRE



Zone de la Mardrelle, à Sillé-le-Guillaume



4 terrains de 2 500 à 3 800 m²



Emplacement très visible et accessible, à proximité de la route d'Évron

Deux porteurs de projets soutenus avec Initiative Sarthe

En partenariat, la communauté de communes et l'association Initiative Sarthe soutiennent l'implantation de commerçants, d'artisans et d'entrepreneurs sur le territoire en leur octroyant des prêts d'honneur à taux zéro.

En 2024, la 4CPS a ainsi attribué une aide de 15 000 € à Antoine Gilet pour la reprise du bar-tabac Le Quotidien à Conlie, ainsi qu'un soutien à Lionel Leroy pour l'ouverture d'un garage à Saint-Rémy-de-Sillé. Avant d'obtenir ce crédit, chaque candidat a dû soutenir son dossier devant un comité d'agrément composé de professionnels du territoire (chefs d'entreprises, comptables, juristes...) qui examinent, avec beaucoup d'attention, la faisabilité du projet. Par la suite, le nouvel entrepreneur bénéficie des conseils réguliers d'un parrain, entrepreneur en activité ou à la retraite.

« Au total, en 2024, la communauté de communes a apporté une subvention de 5 389 € à Initiative Sarthe pour soutenir les porteurs de projets », précise Alain Horpin, vice-président en charge du développement économique. Celui-ci souligne que le prêt d'Initiative Sarthe est considéré comme un excellent gage de crédibilité auprès des banques et permet souvent d'obtenir l'accord des organismes de crédit.

Les ateliers de la Cravate solidaire sont renouvelés

Plusieurs fois dans l'année, l'association La Cravate solidaire se déplace à Conlie ou à Sillé-le-Guillaume pour proposer des ateliers de coaching en image et des simulations d'entretiens d'embauche.

Ces animations, dédiées aux demandeurs d'emploi, sont organisées avec l'Espace Emploi de la communauté de communes qui y invite, également, des chefs d'entreprises. Outre ses précieux conseils, l'équipe de la Cravate solidaire offre, aux bénéficiaires, des vêtements adaptés, pour les aider à passer les entretiens de recrutement.

Deux ateliers ont eu lieu cet automne 2024 avec onze participants.

L'Espace Emploi de la 4CPS prévoit de renouveler ce dispositif dès le 1^{er} trimestre 2025.



Des entrepreneurs locaux participent également aux ateliers de la Cravate solidaire

Le bus de l'entrepreneuriat soutient les projets d'entreprise sur le terrain.

Quatre fois par an, le Bus de l'entrepreneuriat se déplace sur le territoire de la communauté de communes pour aller à la rencontre des porteurs de projets économiques, les écouter, les conseiller, les encourager, les accompagner.



Le Bus de l'entrepreneuriat reviendra en 2025

Durant une journée, le service s'installe alternativement au cœur de Conlie ou de Sillé-le-Guillaume afin d'accueillir les futurs entrepreneurs. Piloté dans la région par l'association BGE Anjou Maine, ce service est financé par l'État (via BPI France Création) et par la communauté de communes 4CPS à hauteur de 1 200 € par an.

« Notre rôle est d'apporter une première réponse, d'orienter le cas échéant vers des organismes spécialisés, pour permettre à ces futurs entrepreneurs de continuer à avancer. Dans ce but, nous sommes accompagnés de partenaires déjà présents sur le terrain et agissant pour le développement économique local, comme Initiative Sarthe ou l'Adie, affirme Marion Rabu, cheffe de projets de BGE Maine-Anjou, précisant que la 4CPS est, à présent, le seul territoire rural de la région sur lequel intervient BGE Anjou-Maine. Déjà, lors de nos quatre premiers déplacements sur la 4CPS, entre juin et décembre 2024, j'ai constaté que les projets présentés, quel que soit leur état d'avancement, sont bien définis et structurés. Tous nos interlocuteurs font preuve d'une réelle maturité. J'ai aussi eu confirmation que les problématiques soulevées en zone rurale sont les mêmes que dans un milieu urbain. »

4 Ateliers délocalisés France Travail en 2025



L'Espace Emploi de la 4CPS propose régulièrement, sur une demi-journée, des ateliers thématiques animés par les conseillers référents de France Travail, dans le cadre de son partenariat avec l'agence Le Mans-Ouest de cet organisme d'État. Ceux-ci ont lieu dans les locaux communautaires, alternativement à Conlie et à Sillé-le-Guillaume.

En 2025, le programme est le suivant ;

- > Jeudi 23 janvier : "Mes outils numériques"
- > Jeudi 20 ou 27 mars : thématique à déterminer
- > Jeudi 26 juin : "5 minutes pour convaincre"
- > Jeudi 16 octobre : "Mes outils numériques"

Forum Métiers et Formations

Près d'un millier de jeunes explorent leur avenir professionnel



Près de 1 000 jeunes issus de 16 établissements différents⁽¹⁾, collégiens de 3^{ème} élèves des Maisons Familiales Rurales et jeunes encadrés par la Mission locale, ont participé au Forum Métiers et Formations qui s'est déroulé à l'Espace Saugonna de Mamers, le 28 novembre 2024.

Celui-ci était organisé conjointement par les communautés de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS), de Haute Sarthe Alpes Mancelles et du Maine Saosnois.

La Mission locale Sarthe Nord, les clubs d'entreprises de la Haute Sarthe et du Maine Saosnois, le Centre d'information et d'Orientation Sarthe Nord, ainsi que le Conseil Régional, étaient partenaires de cet événement qui avait pour objectif d'aider les jeunes à préciser leur future orientation professionnelle en rencontrant des représentants d'entreprises et d'organismes de formation présents sur le territoire.



Le parcours de chaque jeune était pré-défini en fonction de ses centres d'intérêts

Tout au long de la journée, chaque jeune a pu suivre un parcours personnalisé et préparé en amont en fonction de ses centres d'intérêts. Dans ce but, le site avait été divisé en 13 pôles métiers : santé, transport, soins à la personnes, technologie, apprentissage, métiers de bouche... Cette formule a permis aux nombreux participants d'obtenir, sans se disperser, des informations répondant vraiment à leurs attentes et de nouer des contacts utiles.

« La réussite de ce forum est la preuve concrète de ce que nous pouvons accomplir ensemble, élus, entreprises, associations, enseignants et parents, pour bâtir un avenir solide et ambitieux pour notre jeunesse et notre territoire », affirme Valérie Radou, présidente de la communauté de communes.

Une première soirée pour les familles

Pour la première fois, le Forum Métiers et Formation a été complété, la semaine suivante, par une soirée d'échanges entre les acteurs économiques et les familles, sur chaque territoire des communautés de communes participantes. Celle-ci avait pour objectif de présenter l'activité économique et le marché de l'emploi aux jeunes et à leurs parents.



Une cinquantaine de participants à cette première soirée dédiée aux familles

À Conlie, le Pôle intercommunal a accueilli cette rencontre organisée mardi 3 décembre autour de témoignages d'entrepreneurs locaux, de formateurs, d'apprentis et d'alternants... A travers des tables rondes, ainsi qu'un quizz, un dialogue très instructif s'est engagé... permettant aux familles d'envisager plus précisément l'avenir des jeunes.

(1) dont les collèges André Pioget de Conlie, Paul Scarron et Saint-Coeur de Marie de Sillé-le-Guillaume, ainsi que la MFR de Bernay-en-Champagne.

Une nouvelle permanence France Services à Ruillé-en-Champagne



France
services

Vous avez besoin d'aide
pour vos démarches
administratives ?

**Venez ! Nous allons
vous accompagner.**

france-services.gouv.fr

Les espaces France Services ont pour mission d'accompagner gratuitement les citoyens dans des démarches administratives de plus en plus informatisées. Ils permettent de lutter contre l'isolement, notamment pour les personnes en difficulté face à l'informatique.

Les espaces France Services apportent une première réponse et font le lien avec différents services publics qui ne sont plus implantés dans nos campagnes. Ils accueillent également les permanences d'organismes. « *Nous apportons aux usagers un contact physique qui les rassure et facilite le dialogue*, explique Isaac Fahmi, l'un des quatre agents du nouvel espace France Services de La Milesse géré par l'association Depar. *De plus, nous disposons de lignes dédiées avec nos partenaires, afin d'établir un contact direct et de traiter plus rapidement les demandes.* »

Près de 5 000 démarches par an à Sillé-le-Guillaume

Dès 2022, un premier espace France Services a été créé dans le centre-ville de Sillé-le-Guillaume. Celui-ci travaille avec France Travail, l'Assurance Maladie, la CAF, la MSA, La Poste, l'assurance retraite, les ministères de l'Intérieur (papiers d'identité), de la Justice, des Finances et, plus récemment, avec France Renov' et le dispositif Chèque énergie. Il accueille les permanences de la CPAM, du conciliateur de justice, de la Mission locale, du conseiller numérique, du CIDFF (droits des femmes et des familles), de la plateforme de rénovation énergétique...

« *Nous traitons près de 5 000 démarches par an pour près de 3 500 usagers qui, dans leur grande majorité, habitent la communauté de communes* », constate David Poussier, responsable de l'espace France Services et secrétaire général de la ville de Sillé-le-Guillaume.

Des échanges gratuits et confidentiels

L'espace France Services de La Milesse assure, depuis cet automne, une permanence mensuelle à la mairie de Ruillé-en-Champagne, chaque 4^{ème} vendredi du mois.

« *Cette permanence répond à un vrai besoin des habitants de Ruillé-en-Champagne et des alentours*, affirme Thierry Dubois, maire de Ruillé-en-Champagne. *Nous mettons la mairie à disposition de France Services, qui peut travailler en respectant la confidentialité des échanges.* »

Les permanences sont assurées par Fouzia Benmakhlof, qui travaille avec les mêmes services que l'espace de Sillé-le-Guillaume. Bien évidemment, les habitants, notamment ceux du secteur de Conlie, peuvent se rendre dans les locaux de La Milesse.

« *Il est préférable de prendre rendez-vous au préalable pour que nous puissions préciser la demande, réorienter si nécessaire et gagner en efficacité le jour de l'entretien* », ajoute Isaac Fahmi.

En pratique

France Services Sillé-le-Guillaume
28, place de la République

Tél : 02 44 21 96 40

- > Lundi 9h00 - 12h30
- > Mardi 9h00 - 12h30 / 15h00 - 18h00
- > Mercredi 8h30 - 13h00
- > Jeudi 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00
- > Vendredi 9h00 - 12h30

France Services La Milesse
Rue des Jonquilles

Tel : 07 80 12 98 43

- > Lundi 9h - 12h30
- > Mardi 10h - 13h / 13h45 - 18h45
- > Mercredi 14h - 17h
- > Jeudi 9h - 12h30 / 13h15 - 16h
- > Vendredi 9h - 12h30
- > et tous les 4^{ème} vendredis du mois
à Ruillé-en-Champagne de 9h30 à 12h30

Assainissement collectif L'étude s'achève

En vue de prendre en charge la gestion de l'ensemble des réseaux d'assainissement collectif du territoire communautaire, la communauté de communes a commandé une étude visant à évaluer les coûts et à définir le mode de gestion d'un tel transfert de compétences des communes vers l'intercommunalité. Ce diagnostic, en phase de finalisation, doit permettre aux élus de prendre une décision en toute connaissance de cause.

« L'évolution de la loi, qui n'imposerait plus de transférer cette compétence au 1^{er} janvier 2026, nous offre une plus grande latitude de choix. Notre décision devra être guidée par la volonté d'offrir le meilleur service possible aux habitants, tout en préservant l'équilibre financier de nos collectivités communales et intercommunales », conclut Stéphane Brunet.



La communauté de communes engage l'étude hydraulique de Mézières-sous-Lavardin



La communauté de communes (4CPS) est en charge de la "Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations" (GEMAPI). Assumant pleinement ses responsabilités, la 4CPS mutualise les compétences et met en place les moyens de garantir la sécurité des habitants face aux risques d'inondation. Dans ce but, elle s'engage financièrement pour permettre à la commune de Mézières-sous-Lavardin de bénéficier d'une expertise de haut niveau.

En s'appuyant sur les compétences reconnues du syndicat Sarthe Amont, auquel elle adhère, la 4CPS vient ainsi d'engager une étude hydraulique sur le territoire de Mézières-sous-Lavardin. Celle-ci, d'un montant significatif, a pour objectifs d'améliorer l'écoulement des eaux dans le bourg tout en réduisant les risques d'inondation.

« L'étude consiste à modéliser le cheminement des eaux de pluie afin de comprendre les phénomènes hydrauliques et de préconiser les aménagements nécessaires », résume Stéphane Brunet, vice-président en charge de la GEMAPI. Dans ce cadre, un premier diagnostic a été réalisé par un cabinet spécialisé et présenté aux élus. Les conclusions de ce travail sont attendues au cours du premier semestre 2025.

Cette initiative témoigne de la volonté de la communauté de communes d'assurer la protection et la sécurité des habitants tout en investissant dans des solutions durables pour la gestion de l'eau.

La plateforme de bois déchiqueté renforce ses services



Depuis une quinzaine d'années, une plateforme de bois déchiqueté est en service à Sillé-le-Guillaume, zone de la Mardrelle. Propriété de la communauté de communes 4CPS, cette structure est gérée, depuis le 1^{er} juin 2024, par la SICA (Société d'Intérêt Collectif Agricole) Bois Energie Maine. Elle a la volonté de donner un nouvel élan à ce site qui contribue à préserver l'environnement, tout en apportant un revenu de complément aux exploitants agricoles.

Sur cette plateforme, le bois, principalement issu des exploitations agricoles et forestières, est stocké, séché, puis valorisé et revendu sous forme de bois déchiqueté pour alimenter des chaufferies et des réseaux de chaleur. *« Ce combustible naturel émet peu de gaz à effet de serre. Il s'impose donc comme une solution répondant aux exigences de la transition énergétique. C'est pourquoi il est de plus en plus utilisé, explique Stéphane Brunet, vice-président en charge du développement durable. En confiant la gestion de la plateforme à Bois Energie du Maine, nous voulons dynamiser le fonctionnement de cet équipement d'avenir dont la capacité de stockage est de 800 tonnes. »*

La société Bois Energie du Maine, gérée par des professionnels du secteur agricole, se déploie, en effet, depuis 15 ans sur toute la Sarthe. *« Désormais, nous exploitons quatre plateformes sur le département, précise Jean-François Viot, chargé de développement et coordinateur de Bois Energie du Maine. Nous assurons l'abattage, le déchiquetage et l'évacuation de toutes les essences d'arbres jusqu'à la plateforme. »*

Valorisation des haies

Afin de présenter l'ensemble de ses services, l'équipe de Bois Energie du Maine est venue rencontrer les agriculteurs du territoire lors d'une réunion organisée à Domfront-en-Champagne, le 29 novembre 2024. À cette occasion, la SICA

a détaillé les programmes qu'elle mène, notamment avec la fédération de chasse, pour encourager la valorisation des haies, dont la taille régulière peut assurer des revenus supplémentaires.

À ce sujet, Aymeric Chaumont, exploitant agricole à Rouez, témoigne ; *« Depuis quelques années, je fais appel à la SICA Bois Energie du Maine pour tailler mes haies, qui n'avaient plus été entretenues depuis longtemps. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un plan de gestion établi avec la chambre d'agriculture. L'intervention annuelle, qui comprend l'abattage et le broyage, dure entre 4 et 5 jours et me permet de vendre entre 70 et 100 tonnes de bois. Ce service permet d'optimiser, sans risques, l'exploitation des haies. »*



▶ L'entretien des haies bocagères était notamment au cœur des échanges de cette réunion

Gestion des déchets : un service renforcé pour les foyers



Afin de renforcer le service apporté à la population en mettant à profit le changement des pratiques, les élus de la communauté de communes optimisent et font évoluer, à partir du mois de mars, la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables sur l'ensemble du périmètre de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé. Le nouveau dispositif a été présenté aux habitants cet automne, au cours de cinq réunions publiques qui ont rassemblé plus de 500 personnes.

Un choix stratégique pour optimiser les ressources

« Nous avons constaté, au fil des ans, une baisse des tonnages des ordures ménagères grâce aux efforts de tri réalisés par les habitants. En conséquence, le passage d'une collecte hebdomadaire à une collecte toutes les deux semaines s'est imposée, dans une logique d'optimisation et de maîtrise des coûts. Cette réorganisation libère du temps pour nos agents. Nous avons donc saisi cette opportunité pour mettre en place une collecte des déchets recyclables en porte-à-porte, renforçant ainsi le service proposé aux habitants, explique Éric Poisson, vice-président en charge de la gestion des déchets. Cette évolution est rendue possible par le choix de la communauté de communes de gérer les collectes en régie, sans recours à des prestataires. Cela nous confère une agilité et une capacité d'adaptation qui répondent mieux aux besoins des habitants, tout en facilitant le contrôle de nos opérations. »

Une communication intensive pour accompagner la transition

Pour informer tous les habitants de cette évolution, et garantir une transition fluide vers ce nouveau dispositif, la communauté de communes a mis en place plusieurs actions :

- > Organisation de cinq réunions publiques ;
- > Affichage d'informations sur les points d'apport volontaire ;
- > Calendrier des jours de distribution des sacs marqués insérés dans ce journal.
- > Distribution d'un calendrier spécifique à chaque commune lors de la distribution des sacs.



Les usagers étaient nombreux lors des cinq réunions publiques, comme ici à Domfront-en-Champagne



À compter du lundi 3 mars 2025 :

> Ordures ménagères :

Les ordures ménagères seront collectées en porte-à-porte une semaine sur deux (et non plus chaque semaine).

> Déchets recyclables :

Les déchets recyclables (bouteilles et flacons plastiques, cartons et cartonnettes, papiers, briques alimentaires, emballages en plastique et en métal...) seront également collectés en porte-à-porte une semaine sur deux. Ils devront être déposés dans des sacs marqués du logo de la 4CPS et fournis par la communauté de communes. Les colonnes de tri jaunes seront progressivement retirées au printemps.

> Collecte du verre :

En revanche, le verre continuera d'être collecté dans les conteneurs dédiés, accessibles comme aujourd'hui en point d'apport volontaire.

Retrait des sacs :

Les sacs pour les ordures ménagères et pour les déchets recyclables pourront être retirés :

- > En janvier, dans les mairies ;
- > À partir de février, au siège de la 4CPS, 4 rue de Gaucher à Conlie.

Attention : il n'y a pas d'évolution de la collecte avant le 3 mars

Pour en savoir plus

Retrouvez plus d'informations sur le guide pratique du tri distribué en janvier dans votre commune lors de la distribution des sacs marqués. Vous pourrez télécharger ce guide sur le site



Implantation de composteurs collectifs pour biodéchets en perspective



Afin de se conformer à la loi, qui stipule que chaque foyer doit se voir proposer par la collectivité une solution pour trier ses biodéchets, la communauté de communes prévoit l'installation de composteurs collectifs dans les quartiers où les habitants ne disposent pas de jardins. « *Cet investissement devrait s'étaler sur trois ans, en fonction des besoins* », précise Éric Poisson. Parallèlement, nous relançons la mise à disposition des composteurs individuels pour les ménages ayant un espace leur permettant de recycler, grâce à ces équipements, leurs déchets organiques (déchets verts, de cuisine, etc.).

Offrez une seconde vie à vos textiles !

Ne jetez pas vos vêtements, linge de maison et chaussures usagés. Ils peuvent être recyclés. Tous les Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC) usagés peuvent être rapportés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs, les chaussures liées par paire, dans des sacs fermés.

Déposez-les à un Point d'Apport Volontaire des textiles, linge et chaussures usagés dont sont équipées les déchèteries à Conlie et Sillé-le-Guillaume, le parking du Super U de Saint-Rémy de Sillé ou sur tous les autres points de dépôts listés sur le site de l'éco-organisme en charge du recyclage. Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront majoritairement reportés ou recyclés.



Le guide des sports séduit les publics



En pleine année olympique, la communauté de communes a pris l'initiative d'éditer un premier guide des sports. Ce fascicule de 32 pages, imprimé à 4 000 exemplaires et consultable sur le site internet de la 4CPS, répertorie l'ensemble des équipements et des clubs sportifs, communaux et intercommunaux, présents sur le territoire.

« La publication de ce guide exhaustif a résonné avec l'événement exceptionnel que nous avons vécu cet été. Mais surtout, il répond à la volonté de la communauté de communes de promouvoir, avant même les jeux olympiques et paralympiques, la pratique sportive sur le territoire. Ce travail s'inscrit aussi dans la démarche que nous avons engagée, à travers le Contrat Local de Santé, pour contribuer à améliorer la santé de chacun », explique Vincent Hulot, vice-président en charge de la communication. Celui-ci souligne, à ce titre, le remarquable travail effectué par le service communication de la 4CPS pour réaliser ce guide, qui démontre que chaque habitant peut pratiquer, sur le territoire communautaire, une activité sportive répondant à ses aspirations. « Nous nous inscrivons dans une véritable dynamique locale », ajoute-t-il, précisant que le guide sera régulièrement remis à jour pour prendre notamment en compte les changements de responsables dans les clubs. « C'est pourquoi nous demandons aux associations de communiquer tout changement de bureau au service communication de la communauté de communes », ajoute le vice-président.



Les élus sont allés à la rencontre des collégiens pour leur distribuer le guide

Le guide, gratuit, a été mis à la disposition de tous les habitants dans plusieurs lieux publics : infrastructures sportives et culturelles, établissements scolaires, espace Afajes, mairies et siège de la communauté de communes, mais aussi maisons de santé, pharmacies, supermarchés... Plusieurs élus, dont la présidente Valérie Radou et le vice-président Vincent Hulot, se sont rendus directement auprès des collégiens pour leur distribuer.

« Le guide a été très bien accueilli par les jeunes, les professeurs et les associations sportives, poursuit Vincent Hulot. Ces réactions démontrent que nous avons eu raison de prendre cette initiative et que la communauté de communes est la bonne échelle pour fédérer autour du sport. »

Ainsi, Nathalie Bécu, présidente de l'association des Archers de Sillé, trouve que ce guide des sports est "clair et lisible". « On y trouve immédiatement ce que l'on cherche, et nous apprécions que chaque association ait été traitée avec la même attention. Ce fascicule nous a permis de mieux nous faire connaître et, grâce à lui, nous avons gagné un nouvel adhérent. »

Contribuez à la mise à jour régulière du guide des sports !

Le guide des sports, accessible en ligne sur le site de la communauté de communes, sera régulièrement mis à jour. Les clubs sont invités à signaler tout changement (horaires, bureau, site) au service communication à l'adresse communication@4cps.fr

Merci pour votre coopération !

Un écran d'affichage au gymnase

Le gymnase intercommunal Joël Le Theule, à Conlie, a été entièrement refait à neuf en 2023. Les aménagements réalisés satisfont pleinement les nombreux usagers, collégiens et adhérents des associations sportives locales.

Au cours de l'année 2024, attentifs aux demandes des sportifs, les élus de la communauté de communes ont engagé de nouvelles améliorations : changement de robinetterie, installation d'un panneau d'affichage lumineux diffusant des informations pratiques...

« Notre priorité demeure inchangée : répondre aux besoins des sportifs, leur permettre de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions possibles, en leur proposant un équipement confortable, attractif et parfaitement sécurisé », affirme Hugues Bombled, vice-président en charge des équipements sportifs.



Maison de la Musique Un record d'inscriptions !

En cette rentrée 2024, un peu plus de 200 élèves, jeunes et adultes, se sont inscrits à la Maison de la Musique pour suivre des cours collectifs ou individuels, comprenant les 56 jeunes de l'Orchestre Scarron.

« Depuis plusieurs années, le nombre d'adhérents à la Maison de la Musique est en constante progression. Pour cette saison, nous battons un nouveau record ! se réjouit Hugues Bombled, vice-président en charge des équipements culturels. Nous accueillons notamment toujours plus de 4-6 ans, et c'est pourquoi nous avons ouvert un deuxième cours d'éveil musical sur le site de Sillé-le-Guillaume. Nous constatons également une forte augmentation des inscrits âgés de plus de 57 ans qui, le plus souvent, reprennent l'apprentissage d'un instrument qu'ils avaient délaissé à l'adolescence ou lorsqu'ils sont entrés dans la vie active. »

« Nous apprécions aussi qu'une grande partie des élèves suive à la fois des cours individuels et collectifs », complète Bruno Michel, directeur de la Maison de la Musique. Il ajoute que l'établissement vient de créer un ensemble de percussions. « La diversité de notre offre musicale est l'un de nos meilleurs atouts. Elle contribue à fidéliser nos adhérents tout en renforçant la qualité et l'accessibilité de notre structure. »

De nouveaux locaux à Domfront-en-Champagne

La Maison de la Musique accueille désormais les élèves du secteur de la Champagne Conlinoise dans des locaux spécifiquement aménagés à Domfront-en-Champagne. Ceux-ci comprennent trois salles de cours et une grande pièce dédiée au travail collectif, dont l'acoustique a été optimisée.



▶ L'annexe à Domfront-en-Champagne offre une isolation acoustique optimisée

« Ces locaux sont conçus pour être pérennes », affirme Hugues Bombled. L'élu remercie la commune de Domfront-en-Champagne pour la mise à disposition du site, ainsi que celle de Mézières-sous-Lavardin pour avoir prêté plusieurs salles municipales au cours de la saison 2023-2024, en attendant l'achèvement des travaux. « Grâce à ce soutien, nous avons pu assurer la continuité de l'enseignement sur l'ensemble du territoire. »

« Ce lieu nous permet d'élargir notre offre et d'assurer, aux professeurs comme aux élèves, de bonnes conditions de travail dans un climat serein, ajoute Bruno Michel. Déjà bien identifiés, ces nouveaux locaux dynamisent la vie culturelle locale. Dans cet esprit, nous avons la volonté de développer des coopérations avec d'autres structures de la commune, comme la bibliothèque, située au rez-de-chaussée du bâtiment que nous occupons. »

La Maison de la Musique conforte l'orchestre Scarron



La communauté de communes affirme sa volonté de pérenniser le dispositif Orchestre à l'école en renforçant les liens entre la Maison de la Musique et l'Orchestre Scarron, auquel participent une soixantaine d'élèves du collège public de Sillé-le-Guillaume.

« Suite au départ à la retraite du professeur de musique qui dirigeait l'orchestre Scarron, nous avons choisi de nous impliquer davantage dans cette structure qui permet aux collégiens de découvrir et de pratiquer la musique », affirme Hugues Bombled. Désormais, la coordination de l'orchestre est assurée par le professeur de clarinette de la Maison de la Musique, Fabien Bourrat. « Notre volonté est d'accompagner la montée en compétence de l'orchestre en initiant notamment des formations, à l'image du stage de Musique Assistée par Ordinateur (MAO) qui est programmé les 10 et 11 février 2025 pour les jeunes de 12 ans et plus », ajoute Bruno Michel.

Dès cet automne, cette nouvelle dynamique s'est traduite par la participation des élèves de l'Orchestre Scarron et de la Maison de la Musique au concert donné par le groupe "Rembobine", samedi 30 novembre à Sillé-le-Guillaume, salle Léon Besnardeau. Les jeunes ont assuré avec brio la première partie du spectacle de cette fanfare électro survoltée composée de huit musiciens. « À cette occasion, les élèves ont préparé leur prestation avec deux membres de "Rembobine" afin d'enrichir leurs connaissances et d'être pleinement associés à l'initiative, précise Bruno Michel, rappelant que la soirée était organisée en collaboration avec Sillé Culture et l'association nationale Orchestre à l'école. Cette première expérience très positive, qui contribue à la mutation de l'orchestre, mérite d'être reconduite. »



▶ Les pratiques collectives sont au cœur du travail de la Maison de la Musique



▶ La survitaminée fanfare Rembobine a enthousiasmé le public

Interventions Musicales en milieu scolaire Démocratiser la pratique de la musique



Depuis déjà plusieurs années, la communauté de communes 4CPS s'attache, en s'appuyant sur la Maison de la Musique, à développer les interventions musicales en milieu scolaire. Celles-ci sont proposées à toutes les écoles primaires et maternelles du territoire.

Financées par la 4CPS, ces prestations sont assurées par deux enseignantes musiciennes spécialisées dans la pratique en milieu scolaire, Laïa Lopez et Mirabelle Debon. « Cette démarche est, à la fois, artistique et pédagogique. Elle a pour objectif d'encourager l'éveil de l'enfant à la musique, par l'écoute et la pratique. Elle intègre aussi du chant, parfois de la danse et du théâtre », explique Bruno Michel. Dans cet esprit, les interventions sont préparées avec les enseignants et s'inscrivent dans le cadre du programme de l'éducation Nationale, en cohérence avec le projet d'établissement. « À Rouessé-Vassé nous travaillons sur le thème du voyage, à Degré sur les émotions ou encore sur celui de l'Histoire à Mézières-sous-Lavardin », précise Mirabelle Debon.

« Cette année, grâce au recrutement de Mirabelle Debon, nous pouvons satisfaire les demandes de chaque école candidate. Nous intervenons auprès de plus de 600 enfants répartis dans une trentaine de classes au sein de 11 établissements différents⁽¹⁾, dont un projet avec un Institut Médico Educatif (IME). Chaque classe accueille 12 séances d'une durée de 30 à 60 mn selon les âges », détaille Hugues Bomble. Mirabelle Debon ajoute que chaque cycle d'interventions donne naissance à un spectacle, « auquel nous essayons, au maximum, d'associer les parents. »

Ce dispositif a déjà encouragé plusieurs enfants à s'inscrire à la Maison de la Musique pour approfondir leur découverte de la pratique musicale.

(1) Degré, Mézières-sous-Lavardin, Rouessé-Vassé, Domfront-en-Champagne, Sillé-le-Guillaume, Crissé, Saint-Rémy-de-Sillé, Rouez-en-Champagne, Bernay-Neuvy-en-Champagne et Mont-Saint-Jean. MFR de Bernay-en-Champagne.

Portrait Mirabelle Debon



Mirabelle Debon, entourée de Bruno Michel et Hugues Bomble

Formée au conservatoire de Bordeaux, où elle est devenue une virtuose de la flûte traversière, Mirabelle Debon a affirmé sa volonté d'enseigner tous les genres musicaux en suivant la formation d'intervenante en milieu scolaire à Tours. Durant cette période, elle s'est notamment spécialisée dans l'enseignement aux personnes en situation de handicap. Très éclectique, elle pratique aussi la flûte électronique, la danse contemporaine et apprécie tout particulièrement les musiques actuelles.

Après avoir travaillé pendant 4 ans en région tourangelle, elle a choisi de rejoindre la Maison de la Musique de la 4CPS, sur les conseils de sa collègue Laïa Lopez, avec qui elle a suivi la même formation et qui intervient déjà sur le territoire de la 4CPS.

« Mon souhait est de permettre au plus grand nombre de familles, dans une démarche de démocratisation, d'avoir accès à l'art et, plus particulièrement à la pratique musicale », souligne Mirabelle, qui attache également une grande importance aux échanges, toujours enrichissants, qu'elle peut avoir avec les professeurs des écoles. « Nous privilégions l'écoute et le conseil. »

En parallèle, Mirabelle anime des ateliers d'éveil musical et de formation musicale à la Maison de la Musique, qui s'inscrivent dans le prolongement du travail mené au sein des écoles.

« Je souhaitais travailler en milieu rural, afin de vivre dans un environnement correspondant mieux à mes aspirations. Je me suis immédiatement sentie à mon aise sur le territoire de la 4CPS, où j'ai été très bien accueillie », explique la jeune femme, désormais installée à Sillé-le-Guillaume, avec son compagnon, lui aussi musicien.

Saison touristique : des visites et des expositions appréciées



« En raison d'une météo peu clémente, le bilan de la saison touristique est mitigé, affirme Gérard Galpin, vice-président en charge du tourisme. Cependant, le succès des expositions de la Maison du Tourisme, des visites patrimoniales et des animations organisées à Sillé-Plage sont autant de motifs de satisfaction, soulignant l'attractivité du territoire.

À Sillé-Plage, la Maison du Tourisme a accueilli pour la première fois plus de 10 000 visiteurs sur l'ensemble de l'année. « Les expositions d'artistes locaux que nous avons organisées dans nos locaux ont séduit les estivants. Les peintures de Xavier Kosmalski ont conquis le public, de même que les œuvres de l'association Générations Mouvement de Ségrie, constate Richard Lelong, chargé de développement touristique de la communauté de communes. Les animations sportives autour du lac, comme la journée de football Beach vert, les Olympiades initiées par les commerçants et artisans de Sillé-le-Guillaume, le Raid-Ox Terra, la randonnée d'Octobre rose et le tournoi de handball, ont également réussi à rassembler les générations en cette année olympique.



La bonne humeur était au rendez-vous lors de la journée de football Beach vert

Parallèlement, les six visites de sites patrimoniaux, d'ateliers d'artistes et d'entreprises locales, proposées pour la première fois par l'Office de Tourisme de la 4CPS, ont réuni plus de 120 participants. « Nous allons renouveler et probablement renforcer cette expérience en 2025 », annonce Richard Lelong.

« L'investissement sans faille de l'équipe de l'Office de Tourisme, des prestataires et des gestionnaires des campings a permis de maintenir une belle dynamique pour continuer à attirer le public. Ils méritent un beau coup de chapeau », ajoute Gérard Galpin.

Dès à présent, tous les acteurs touristiques préparent en concertation la saison 2025. « L'an prochain, nous célébrerons le centenaire de Sillé-Plage, appelé à l'origine "Coco-Plage". La communauté de communes lancera cet anniversaire le vendredi 11 avril à l'occasion du départ de la dernière étape du Région Tour Pays de la Loire », annonce Gérard Galpin. « Nous travaillons également sur d'autres projets autour de cet événement : expositions, concours photo, randonnées... », ajoute Richard Lelong.

En parallèle, la communauté de communes prévoit de remplacer le revêtement de l'allée principale de Sillé-Plage, qui relie la Maison du Tourisme au poney-club. De son côté, la société de location des pédalos procède à la rénovation de son ponton et de sa cabane. Une activité de barques électriques pourrait également être mise en place.

Le profil des visiteurs de la Maison du Tourisme



90 % de Français, dont 50 % de Sarthois. Les autres visiteurs français viennent des départements et régions limitrophes ainsi que de l'Île-de-France.



10 % d'étrangers, principalement Britanniques, Hollandais, Allemands et Belges.



24 % recherchent des informations sur les randonnées.



24 % s'intéressent aux activités de loisirs.



16 % viennent pour les expositions.

Les chiffres clés



+5 % : c'est l'augmentation des recettes de la Maison du Tourisme.



80 000 : C'est nombre de nuitées réalisées.

De nouveaux outils de communication

En 2024, la communauté de communes a équipé la Maison du Tourisme d'une table numérique. Elle permet d'améliorer le confort et de faciliter des recherches des visiteurs et d'un totem renforce désormais la visibilité des lieux.

En 2025, il prévu de développer la communication digitale, de faire évoluer le magazine touristique, en consacrant des chapitres spécifiques aux différentes thématiques du territoire, et d'éditer un guide des producteurs locaux.



Les expositions à la Maison du Tourisme

Durant la saison 2024, la Maison du Tourisme a proposé cinq expositions mettant en lumière principalement des artistes locaux, chacune dédiée à une discipline artistique différente.



▶ Valérie Guesnay :
Peintures, Huiles et Acryliques (Mai)



▶ Xavier Kosmalski :
La Nature Essentielle (Juin)



▶ Expo en duo :
Mireille & Jean-Luc Lefevre (Juillet)



▶ Exposition «Florale»
de l'atelier peinture de Ségrie (Août)



▶ La Sarthe Terre de Jeux 2024 (Sept.)

Une carte intercommunale pour tous les amateurs de randonnées



Cet automne, la 4CPS a édité la première carte des chemins de randonnée du territoire.

Celle-ci répertorie les boucles intercommunales déjà existantes, une sélection de circuits communaux et les chemins de Grande Randonnée qui traversent la 4CPS. La carte met particulièrement en valeur les principales randonnées praticables dans les trois forêts du territoire (Sillé, La Petite Charnie et Mézières-sous-Lavardin), ainsi que les sites patrimoniaux les plus remarquables.

« Cet outil de communication a été conçu avec la volonté d'être clair et bien illustré, affirme Gérard Galpin. Cette carte a été réalisée avec le soutien des membres de l'association de randonneurs du Pays de Sillé, qui nous ont apporté leur connaissance très précise du terrain. Ils assurent bénévolement et avec un grand professionnalisme le balisage des chemins. »

La carte est disponible sur le site internet de l'Office de Tourisme, à la Maison du Tourisme, dans les locaux communautaires (à Conlie et Sillé-le-Guillaume) et dans les mairies.



L'équipe de l'Office de Tourisme travaille en lien étroit avec les élus

Le chiffre



24 % des visiteurs qui franchissent la porte de la Maison du Tourisme viennent obtenir des renseignements sur les chemins de randonnée.

Une formation gratuite pour les professionnels locaux du tourisme

En 2025, La communauté de communes a signé avec Solutions&co, l'agence de développement économique de la Région, des formations dédiées aux professionnels locaux du tourisme, en particulier aux hébergeurs. Ces sessions auront lieu sur le territoire de la 4CPS avec pour objectif d'aider les prestataires touristiques à structurer leur offre afin de la rendre plus attractive, à se donner plus de visibilité en optimisant l'usage des réseaux sociaux et du web...

Ce soutien s'inscrit dans la stratégie touristique conçue par la communauté de communes, dont l'une des priorités est d'accompagner les professionnels locaux dans leur développement.



Les ateliers, gratuits, auront lieu le 4 mars au Pôle intercommunal à Conlie.

Le programme est le suivant :

- > de 9h30 à 12h30 Instagram : Créer son compte, publier et développer son audience - les bases (pour débutants) ;
- > De 14h à 17h : Facebook / Instagram - Auditer ses comptes pour gagner en efficacité (Niveau intermédiaire et avancé)

Sur inscription auprès de l'office de tourisme : officedetourisme@4cps.fr

L'année prochaine, Sillé-Plage fêtera son centenaire !

Dès maintenant, la 4CPS et les acteurs touristiques travaillent ensemble pour préparer une saison 2025 inoubliable.



Sécurité routière et mobilité douce : la 4CPS innove dans ses ALSH avec une expérimentation inédite



La communauté de communes expérimente des actions inédites en sécurité routière dans ses ALSH. Ateliers pédagogiques et formations pratiques sensibilisent les enfants à la mobilité douce et aux comportements responsables, concrétisant les engagements du récent schéma des modes actifs.

Une expérimentation inédite en sécurité routière dans ses ALSH

Dans le cadre de son engagement pour la mobilité douce et suite à un appel à projet sur la sécurité routière, la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS) a initié une série d'actions de sensibilisation à la sécurité routière dans les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pendant les vacances d'automne. Cette initiative, soutenue par la préfecture et co-financée par la 4CPS, s'inscrit dans le cadre des orientations du schéma intercommunal des modes actifs approuvé en juillet 2024.

Valérie Radou, présidente de la 4CPS, souligne l'importance de cette expérimentation : « À peine notre schéma des modes actifs approuvé, nous parvenons déjà à le concrétiser. C'est une belle réussite qui permet de sensibiliser dès le plus jeune âge aux comportements responsables sur la route. »



► Fiers, les enfants célèbrent l'obtention de leur permis piéton !

Permis piéton et formation vélo : des actions pédagogiques concrètes

L'ALSH de Crissé / Pézé a accueilli Sophie Lhuillery, Assistante au coordinateur Sécurité Routière de la préfecture, pour animer un atelier autour du permis piéton. Entre quiz, jeux et

balades réelles, les enfants ont appris les règles de sécurité routière et pris conscience des dangers de la route. Treize enfants ont ainsi obtenu leur permis piéton, et Magalie Mordret, directrice de l'ALSH, constate déjà une évolution positive : « Cette intervention à la fois théorique et pratique a permis aux enfants de prendre confiance et de respecter les règles en tant qu'usagers de la route. »

De son côté, l'ALSH de Sillé a proposé aux enfants une formation au "Savoir Rouler à Vélo" (SRAV) encadrée par Théo, animateur du comité départemental de cyclisme de la Sarthe, avec le soutien de Nathalie Bécu, directrice de l'ALSH, et Sandrine Lucas, responsable de l'action sociale à la 4CPS. Durant les 10 heures de formation, réparties en trois blocs – savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler – huit enfants ont acquis les bases de la sécurité à vélo. Nathalie Bécu témoigne : « Proposer cette activité en ALSH permet aux enfants de s'approprier des compétences essentielles pour circuler en toute sécurité, de manière ludique et éducative pendant leurs vacances. »

Une première expérimentation prometteuse

Ces actions représentent une première pour les ALSH du territoire de la 4CPS, Sonia Moinet, vice-présidente en charge de l'action sociale, explique : « Cet apprentissage des règles de sécurité, pour piétons et cyclistes, est essentiel pour transmettre aux enfants l'importance de cohabiter avec l'ensemble des usagers de la route. Cette expérimentation, qui a connu un vif succès, promet de nouvelles actions similaires dans nos ALSH. »

Avec cette initiative, la 4CPS marque son engagement en faveur de la sécurité routière et de la promotion de la mobilité active, afin de préparer les jeunes générations aux défis de demain.

Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

Un espace gratuit au service du développement de l'enfant et de la parentalité



Chaque mardi, en période scolaire, le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) "La Kabane à Kitsoune" ouvre ses portes de 9h30 à 11h30 au sein de l'Espace Petite Enfance de la communauté de communes à Sillé-le-Guillaume.

Gratuitement et librement, les enfants de moins de 4 ans y sont accueillis avec leurs parents, grands-parents par des professionnels de la petite enfance : agents de la 4CPS, de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), du Conseil départemental et de l'Adapei (association pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental) et l'EPSM (Etablissement Public de Santé Mentale)

« Ce lieu permet aux parents d'échanger, de rencontrer d'autres familles et, ainsi, de rompre l'isolement qu'ils peuvent parfois ressentir, affirme Sonia Moinet. Dans le même temps, les petits peuvent s'amuser avec d'autres enfants. C'est un espace de jeux, de découvertes qui favorise la socialisation de l'enfant et accompagne la parentalité. »



Un espace de découvertes et d'échanges

Des ateliers plein de PEP'S pour les parents et les enfants

Tout au long de l'année, les pôles petite enfance de la 4CPS à Conlie et Sillé-le-Guillaume avec l'espace Afajes invitent les parents à participer, dans les locaux des RPE, à des ateliers PEP'S (parents enfants professionnels).

Ces rencontres thématiques et gratuites sont co-construites entre la référente famille de l'espace Afajes et une professionnelle des multi-accueils. Elles ont pour objectif d'accompagner à la parentalité, en permettant aux familles d'échanger, de partager parents-enfants, et de créer du lien lors d'un moment privilégié, autour de thèmes comme l'éveil sensoriel. « Ces animations sont conçues pour être facilement reproduites à la maison », précise Sonia Moinet.

Renseignez-vous sur le programme de l'année auprès des multi-accueils et de l'espace Afajes.

Accompagner la professionnalisation des assistantes maternelles



Le Relais Petite Enfance, service de la communauté de communes, propose aux assistantes maternelles de suivre, gratuitement, des ateliers pédagogiques destinés à enrichir leurs pratiques professionnelles et, ainsi, acquérir des outils qui les feront gagner en compétences.

Dans ce cadre, plusieurs professionnelles de la petite enfance suivent un cycle de séances animées par une sophrologue et dont la finalité est, d'une part, de prendre le temps de se connaître et de connaître les autres pour gérer ses émotions, d'autre part de renforcer ses compétences psychosociales pour mieux communiquer avec l'enfant et le comprendre.

« Notre volonté est d'être au service des professionnelles de l'ensemble du territoire, pour les soutenir, les écouter. Ces initiatives leur donnent aussi l'opportunité de créer des liens, de partager autour de leurs pratiques, de se donner mutuellement des conseils et, ainsi, de se sentir moins isolées, assure Sonia Moinet. Notre objectif est aussi de favoriser des vocations pour que la demande en accueil d'enfants, sur la 4CPS, soit satisfaite. »



Tennie a accueilli la Journée Bien-être en Famille



Samedi 5 octobre, à l'occasion de sa cinquième édition, la "Journée Bien-Être en Famille" s'est déroulée pour la première fois à Tennie. Elle avait pour thème : "Bien dans son corps, bien dans sa tête".

Plusieurs lieux de la commune (Maison du Temps Libre, mairie, bibliothèque, EHPAD...) ont accueilli les diverses animations proposées par la communauté de communes, l'espace Afajes, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et les associations locales : rallye photo, ateliers de musique, atelier cuisine, yoga, éveil musical, sensibilisation au handicap moteur...

« Une nouvelle fois, nous avons vécu un beau moment de partage en famille, entre parents et enfants », souligne Sonia Moinet, précisant qu'une centaine de personnes ont participé à cette journée.



► Sensibilisation de parcours avec Rand'Ôroues & les Balades de Chico



Le multi-accueil à Conlie se développe



En 2024, la communauté de communes a travaillé à l'augmentation du nombre de places d'accueil à Conlie avec pour objectif de répondre aux besoins des familles.

Ainsi, pour la rentrée, les élus ont obtenu l'agrément permettant de passer de 20 à 24 places la capacité d'accueil du multi-accueil les "P'tites Pousses" à Conlie. « Cette évolution, que nous avons prévue et intégrée dès la construction du bâtiment, nous permet de répondre à une demande toujours plus forte exprimée par les familles », explique Sonia Moinet, vice-présidente en charge de l'action sociale. Cette évolution a été rendue possible grâce au financement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) mais aussi grâce à l'investissement des professionnelles sur une nouvelle organisation et la consolidation d'un poste d'agent. La vice-présidente rappelle que les enfants en accueil régulier doivent passer par le Guichet Unique et un rendez-vous avec Katia Guy responsable du Relais Petite Enfance afin de passer en commission pour l'attribution de places. En outre, les enfants peuvent être accueillis pour quelques heures, de manière occasionnelle, sur inscription préalable auprès des multi-accueils.

Infos travaux



Dans le même esprit, des travaux seront menés en 2025 pour améliorer le confort de travail du personnel et maintenir l'accueil de qualité des enfants au sein du multi-accueil "Graines de Malice à Sillé-le-Guillaume". Co-financé par la Caisse d'Allocations Familiales et par la Mutualité Sociale Agricole, le programme de travaux prévoit, entre autres, l'aménagement de l'espace extérieur, la création d'espaces de rangement, la sécurisation des accès, ainsi que l'investissement en mobilier et structure ludico-éducative.

Premier stage d'initiation au baby-sitting

Les chiffres clés des opérations "Argent de poche" en 2024



11 collectivités
dont la 4CPS ont
proposé des chantiers



27 chantiers
sur le territoire
intercommunal



122 demi-journées
réalisées



62 jeunes
âgés de 15 à 18 ans



4 650 €
versé aux jeunes
du territoire



Durant les vacances d'automne, la communauté de communes et l'espace AFAJES ont organisé un premier stage destiné à initier des jeunes, âgés de 16 à 18 ans, au baby-sitting.

« Nous voulons donner aux parents la possibilité de confier leurs enfants, en toute sérénité, à des baby-sitters ayant reçu une initiation de qualité », résume Sonia Moinet, vice-présidente en charge de l'action sociale.

Dans ce but, cinq jeunes du territoire (quatre filles et un garçon) ont suivi un stage qui leur a permis d'acquérir les compétences nécessaires pour s'occuper d'un enfant : en prendre soin, le faire jouer, répondre à ses besoins. « Les jeunes ont pu allier la théorie avec trois demi-journées sur la petite enfance, l'enfance et le droit puis la pratique en structure », poursuit Sonia Moinet.

Les stagiaires ont ainsi eu l'occasion de s'immerger une demi-journée au multi-accueil intercommunal Les "P'tites Pousses" à Conlie après une demi-journée théorique encadrée par Laurine et Katia, éducatrices de jeunes enfants. L'équipe de l'espace Afajes a accueilli les jeunes sur la partie enfance, droit et relation aux familles, durant un samedi, puis une journée de pratique dans les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Lavardin et Tennie. Les cinq baby-sitters ont également tous obtenu leur Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

Cette expérience s'est révélée très enrichissante pour ces jeunes, dont certains se sont découverts une vocation et se sont notamment engagés à passer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). « Ils se sont tous montrés très dynamiques et investis », ajoute la vice-présidente, qui remercie pour leur implication les agents de la communauté de communes, l'Espace AFAJES et la MFR de Coulans-sur-Gée pour le prêt de matériel pédagogique. Sonia Moinet souligne également le soutien des partenaires de cette opération, la CAF et la MSA sans qui, ces actions ne pourraient pas se déployer sur le territoire de la 4CPS.



▶ Chantier : "Une seconde vie aux meubles" encadré par la commune de Mont-Saint-Jean



▶ Travaux de peinture encadrés par les services techniques de la 4CPS

EN DIRECT SUR
la chaîne **L'ÉQUIPE**

RÉGION PAYS DE LA LOIRE TOUR

8 AU 11 AVRIL 2025

Le "Région Pays de la Loire" Tour 2025 passera par le territoire de la 4CPS !

Vendredi 11 avril 2025, la dernière étape de l'édition 2025 du "Région Pays de la Loire Tour" partira du site naturel classé de Sillé-Plage. Les coureurs cyclistes rallieront Le Mans après avoir traversé neuf communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS) : Sillé-le-Guillaume, Saint-Rémy-de-Sillé, Pezé-le-Robert, Mont-Saint-Jean, Rouez, Rouessé-Vassé, Tennie, Conlie, La Chapelle-Saint-Fray.

La communauté de communes et la ville de Sillé-le-Guillaume s'associent pour accueillir cet événement auquel elles contribuent, à parts égales, pour un montant de 15 000 € chacune.

« Recevoir cette course cycliste populaire et familiale nous offre l'occasion de mettre en lumière notre territoire, nos villages et notre patrimoine, affirme Valérie Radou, présidente de la communauté de communes et conseillère régionale. Cette initiative renforce et valorise le travail que nous réalisons sur le terrain en faveur de la pratique sportive. Dans cet esprit, nous allons mettre à profit le passage du tour pour travailler avec les Accueils de Loisirs Sans Hébergement et les écoles autour de la sécurité routière et du bon usage du vélo. »

Pour Gérard Galpin, vice-président en charge du tourisme et maire de Sillé-le-Guillaume, *« ce départ d'étape est une formidable opportunité pour lancer les célébrations du centenaire de Sillé-Plage et de donner un coup de projecteur sur ce site touristique et ses équipements. Toutes nos communes vont profiter de la forte médiatisation de l'épreuve, retransmise sur l'Équipe TV. »*

Les élus saluent l'implication des dizaines de bénévoles locaux, déjà prêts à se mobiliser pour que cette manifestation gratuite et accessible à tous soit un succès.



Sillé le Guillaume



RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE